

Le 7 novembre 2001

À la Ville(Arrondissement) de Lachine,

Nous soussignés, résidents du Village St-Louis, secteur nord de la rue Provost, soumettons cette pétition à la Ville(Arrondissement) de Lachine afin que soit ouverte une rue d'accès au Village entre la 32^e avenue et la rue Anatole-Carignan et qu'une intersection, avec feux de circulation, soit créée. Les résidents pourront ainsi emprunter directement la 32^e avenue en directions nord et sud.

Présentement, le seul accès (entrée ou sortie) au Village se trouve au coin de la rue Provost et de la 36^e avenue, ce qui occasionne une circulation excessive pour un secteur résidentiel. Cette situation pose aussi un problème de sécurité dans l'éventualité d'une urgence qui nécessiterait l'évacuation du Village.

En ce moment, le secteur nord du Village compte 381 logements (excluant la Terrasse du Ruisseau), ce qui représente environ 570 voitures qui entrent et sortent du Village au moins une fois par jour. Lorsqu'on y ajoute un nombre raisonnable d'entrées et de sorties quotidiennes multiples, les véhicules de service, les véhicules commerciaux et les visiteurs, nous devons vivre avec un flot quasi continu de circulation tous les jours. À titre d'exemple, nous vous soumettons l'évaluation conservatrice suivante de la circulation quotidienne à l'intersection 36^e avenue et Provost :

- résidents qui sortent une fois par jour	570
- résidents qui rentrent une fois par jour	570
- résidents qui sortent une deuxième fois	100
- résidents qui rentrent une deuxième fois	100
- véhicules commerciaux et de service qui entrent	50
- véhicules commerciaux et de service qui sortent	50
- visiteurs qui entrent	50
- visiteurs qui sortent	<u>50</u>

Circulation quotidienne totale 1540

Ceux d'entre nous qui habitent dans les parties nord-ouest, ouest et sud du Village subissent, de façon ininterrompue, le bruit d'une circulation constante de véhicules de tous genres alors que ceux d'entre nous qui habitent la partie est sont contraints de faire une série de détours et d'arrêts afin de pouvoir sortir du Village.

Cette situation est intolérable et nous désirons qu'elle soit rectifiée.

Pauline Perrault

Manon Richer

November 7, 2001

To the City(Borough) of Lachine,

We, the undersigned residents of Village St. Louis, section North of Provost, hereby submit to the City(Borough) of Lachine this petition to open up an access street from 32nd Avenue to Anatole-Carignan and create an intersection with traffic lights. This will provide access to 32nd Avenue northbound as well as southbound.

The only access to the Village is presently on the corner of 36th Avenue and Provost and the traffic entering and exiting the Village from this point is excessive for a residential area. This also poses a security threat in the event of the need to evacuate the area in an emergency.

There are presently 381 dwellings in this part of the Village (excluding Terrasse du Ruisseau) which represents approximately 570 automobiles which leave and enter the Village at least once a day. Add to this a reasonable number of repeat exits and entries, service vehicles, commercial vehicles and visitors, and we have an almost continuous stream of traffic passing through the Village every day. Please consider the following conservative estimate of daily traffic that goes through the intersection of 36th Avenue and Provost:

- residents leave once a day	570
- residents return once a day	570
- residents leave again same day	100
- residents return again same day	100
- commercial and service vehicles enter	50
- commercial and service vehicles leave	50
- visitors enter	50
- visitors leave	<u>50</u>
Total vehicle traffic per day	1540

Those of us who live in the northwestern, western and southern sections of the Village are subjected to continuous traffic noise and those of us who live in the eastern section must follow a circuitous route littered with stop signs before we can exit the village.

This situation has become intolerable and we want it to be rectified.

Pauline Perrault

Manon Richer

Lachine



Bureau du maire

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine (Québec)
H8S 2N4

Téléphone : (514) 634-3471, poste 501
Télocopieur : (514) 634-8164

Novembre 2001

AUX RÉSIDENTS DU VILLAGE SAINT-LOUIS

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal de la Ville de Lachine a pris connaissance de la pétition demandant l'ouverture d'une rue pour donner un nouvel accès au Village Saint-Louis, entre la 32^e Avenue et la rue Anatole-Carignan. Quoiqu'il soit sensible à votre demande, celui-ci tient à vous signifier qu'il n'est pas prêt, à ce moment-ci, à lui donner suite pour les raisons suivantes.

Premièrement, le Conseil n'est pas convaincu que les propriétaires du secteur consentiront à se faire imposer une nouvelle taxe d'amélioration locale pour défrayer l'ensemble des coûts reliés à l'ouverture de la rue. Comme votre pétition est muette à cet égard, il est fort probable que plusieurs résidents ne soient même pas au courant qu'ils pourraient éventuellement être ainsi imposés.

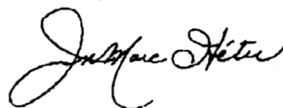
Deuxièmement, le Conseil est loin d'être convaincu que les travaux et correctifs nécessaires à cette ouverture, estimés à plusieurs centaines de milliers de dollars, soulageront les problèmes d'engorgement de la circulation sur la 32^e Avenue. Selon une étude de circulation, avec l'ouverture de l'accès et la pose de feux de circulation, ces problèmes pourraient même s'intensifier au cours des prochaines années à cause de la croissance constante du nombre de véhicules empruntant cette voie de circulation.

Troisièmement, le Conseil ne peut pas prendre seul l'initiative d'ouvrir la rue en question. Les travaux et correctifs que cela exige devront être coordonnés avec le ministère des Transports du gouvernement du Québec après qu'il ait consenti à apporter des corrections importantes et coûteuses aux bretelles de sorties de l'autoroute 20. L'obtention de ce consentement n'est pas automatique. Le Ministère doit d'abord en accepter le principe et l'inscrire au nombre de ses priorités, ce qui risque d'être assez long compte tenu du fait que la possibilité de modifier les bretelles de sorties n'a jamais fait l'objet de discussions.

Quatrièmement, le Conseil craint que l'ouverture d'une rue à l'endroit proposé engendre une augmentation du flux de circulation à l'intérieur du périmètre du Village Saint-Louis. Par exemple, le nouvel accès pourrait éventuellement inciter bon nombre d'automobilistes à y circuler pour éviter les files d'attente parfois occasionnées par les feux de circulation sur la 32^e Avenue. La grille de rue du Village a été spécialement conçue pour décourager les non-résidents à y circuler. En désenclavant le quartier, ce concept perdrait probablement la valeur qui a fait choisir le quartier à de nombreux résidents.

Espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire,



JEAN-MARC HÉTU

Lachine



Bureau du maire

Hôtel de ville
1800, boulevard Saint-Joseph
Lachine (Québec)
H8S 2N4

Téléphone : (514) 634-3471, poste 501
Télécopieur : (514) 634-8164

November 2001

TO RESIDENTS OF VILLAGE SAINT-LOUIS

Dear Sir/Madam:

The Municipal Council of Ville de Lachine has read the petition requesting the opening of a street giving further access to Village Saint-Louis between 32nd Avenue and Anatole-Carignan Street. Although sensitive to your request, the Municipal Council has to advise you that it is not prepared to accede to it at this time for the reasons below.

First, the Council is not convinced that owners in the area will agree to the imposition of a new local improvement tax to cover all the costs related to opening the street. Since your petition makes no mention of this, it is quite likely that several residents are not even aware that they might possibly have to pay such a tax.

Second, the Council is far from convinced that the work and adjustments required for this opening, estimated at several hundred thousand dollars, will relieve the problems of traffic back-up on 32nd Avenue. According to a traffic survey, with the opening of this access road and installation of traffic lights, these problems could even be exacerbated in future years owing to the steady increase in the number of vehicles taking this route.

Third, the Council alone cannot take the initiative of opening up the street in question. The work and adjustments that this requires would have to be coordinated with the Quebec Ministry of Transport after it agrees to make the extensive and costly changes to the exit roads of Highway 20. Obtaining such agreement is not automatic. The ministry must first agree in principle and include the project in its priorities, a process that might be quite lengthy in view of the fact that possible changes to the exit roads has never been subject to discussion.

Fourth, the Council is concerned that opening a street at the proposed location might increase the traffic flow within Village Saint-Louis. For example, the new access road could encourage many drivers to take that route to avoid the line-ups caused occasionally by the traffic lights on 32nd Avenue. The street grid of the Village was designed specially to discourage non-residents from driving there. By opening up the neighbourhood, that concept would probably eliminate the benefit that persuaded many residents to choose to live there.

I trust this information will clarify the matter for you.

Yours truly,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Héту'.

JEAN-MARC HÉTU
Mayor

De : Danielle CHAMPAGNE le 2003-10-23 15:44

Pour Marie-Claire DUMAS/MONTREAL@MONTREAL

cc :

Objet

La pétition a été signée par 259 personnes.

Danielle Champagne
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine
514-634-3471, poste 261